

Auteur – *Augmenteur*

Latin *auctor* (auteur) < *augere* (augmenter)

Au milieu du XII^e siècle, la légende d'Arthur, sujet fabuleux de la Grande-Bretagne, fut transcrite pour la première fois en vers français par un trouvère normand, Robert Wace, dans son *Roman de Brut*. Ensuite, à la cour de Marie de Champagne – fille d'Aliénor d'Aquitaine et du roi Louis VII – c'est Chrétien de Troyes (1135-1183) qui formalise ce genre nouveau – le *roman courtois*, et, ensuite, c'est aussi Chrétien qui lance le premier cycle arthurien en forme écrite.

La présente traduction se fonde sur l'unique « roman gaulois » du Moyen Âge, écrit en anglo-normand par Jehan d'Elleby de Colchester, basé sur les fabliaux de *Waule*. Cette « matière de Gaule » ne figure guère ailleurs et antedate les romans de Chrétien de Troyes. Traduite en français moderne, cette version du poète anglo-normand retient certains éléments de la langue médiévale (orthographe, syntaxe, vocabulaire), sans vouloir impatienter ni confondre le lecteur au XXI^e siècle, plutôt pour mieux conserver le flair du poète et la couleur locale de son temps.

Le terme littéraire, *bele conjointure*, fut inventé par Chrétien de Troyes spécifiquement dans le vers 14 de son roman *Erec et Enide*. *Bele conjointure* concerne l'unité structurelle d'un long récit (un roman) pour que le sens et la forme de l'œuvre s'harmonisent. A part cette *bele conjointure*, il y a aussi un penchant médiéval pour le

dialogisme et l'intertextualité surabondante, deux tendances qui peuvent facilement confondre le lecteur du XXI^e siècle -- transformant la *bele conjointure* en *bele disjointure*.

Par exemple, il faut reconnaître à l'époque la façon d'ajouter à ce que les prédécesseurs avaient produit depuis l'Antiquité pour comprendre leurs allusions parfois anachroniques et débordantes : 1) personnages antiques et contemporains embrouillés ensemble en bas-relief ; 2) données scientifiques cataloguées en mosaïque polyglotte (latin, grec, arabe, hébreu) dans le *Speculum Majus (Le Grand Miroir)* de Vincent de Beauvais (1190-1264); 3) débats de points de vue polyvocaux, tels que les dialogues théologiques de Pierre Abélard (1079-1142) avec son *Sic et Non (Oui et Non)*. En effet, ces embrouillements et complications pénètrent toutes expressions médiévales, y inclus les chants discordants, en contrepoint, et les images kaléidoscopiques sur parchemin et aux vitraux.

Tel est le contexte stylistique de l'œuvre de Jehan d'Elleby. Par contre, voici son originalité : les fabliaux basés sur « *la matere de Waule* » ne figurent guère ailleurs. On suppose que d'Elleby voulait conserver ces légendes en transmettant les actualités contemporaines de la France, ce qui explique son double rôle de *fablier* et *chroniqueur*. A part cet ouvrage, il n'y a aucune autre trace de Jehan d'Elleby, sauf ce qu'il dévoile de lui-même comme narrateur. Enfin, on peut dater cet unique « roman gaulois », ou, si vous préférez, cet unique « roman bourgeois » selon les allusions faites à travers son

récit, par exemple, à la construction en 1145 de nombreuses cathédrales, citées au premier chapitre comme actualités de son vivant.

Anglo-Normand

De 1066 jusqu'à 1217, l'Angleterre fut la propriété des ducs de Normandie, et ces ducs furent eux-mêmes vassaux des rois de France. L'Angleterre resta effectivement une province de France jusqu'à ce que William Marshall gagnât la Bataille de Lincoln en 1217. Mais encore plus longtemps après cette bataille, entre la Conquête normande jusqu'après 1400, la langue française s'utilisait largement en Angleterre.

C'est ce français insulaire, dérivé de la « langue d'oïl »* normande, qui évolua sur le sol anglais et devint l'anglo-normand. La conquête d'Angleterre en 1066 par le Duc de Normandie répandit l'emploi du français en Angleterre où dominaient encore le vieil anglais et certaines langues celtiques. Cependant, la nouvelle classe dirigeante d'Angleterre venue de France continua à parler français pendant des siècles. Par contre, Guillaume et ses successeurs ne tentèrent pas d'imposer l'anglo-normand comme langue gouvernementale, préférant, comme en France depuis le règne de Charlemagne, employer le latin à ce propos. Mais beaucoup d'Anglais furent polyglottes pendant quatre siècles depuis la Conquête normande – y-inclus les religieux anglais ;

*[**langue d'oïl** = une des deux branches majeures de la langue française, y-inclus les dialectes du nord et du centre de la France ; le terme se base sur la prononciation au Moyen Âge dans ces régions de « oui » = « **oïl** » [oj] ; l'autre branche majeure s'appelle la **langue d'oc**, basée encore sur la prononciation de « oui » = « **oc** » [ck] au sud de la France, en occitan, la langue principale au Moyen Âge de la littérature des troubadours]

les marchands ; les clercs, eux, capables de s'exprimer en anglais, français, et latin.

Peu à peu, le lexique de la langue anglaise refléta l'anglo-normand qui était devenu la langue véhiculaire des échanges en Grande-Bretagne et avec le continent européen, même en Irlande depuis l'occupation anglo-normande à partir du XII^e siècle. Non seulement utilisait-on le français en Grande-Bretagne comme langue véhiculaire, mais largement en Europe et même en Terre Sainte, le français, littéralement, devenant la « *lingua franca* » du Moyen Âge, employée comme seconde langue vivante des diplomates, commerçants, et artisans.

En effet, une synthèse culturelle eut lieu dans le nord de la France au Moyen Âge où les traditions romaines et germaniques se développèrent ensemble et créèrent des modèles spirituels et institutionnels pour l'Europe occidentale qui remplacèrent au fur et à mesure les anciens modèles gréco-romains. Ces notions d'une identité nouvelle se fixèrent avec la langue française, remplaçant le latin dans les communications internationales. Bref, avec cette culture nouvelle, des milliers de mots français furent absorbés dans différentes langues de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe de l'Est.

Il fut alors important de connaître trois langues sur sol anglais : l'anglais du peuple ; le latin des institutions ecclésiastiques et gouvernementales ; l'anglo-normand -- l'idiome de la cour anglaise, du Parlement à Londres et de différentes institutions commerciales et culturelles. Par exemple, de 1066 à 1350, pour l'aristocratie anglaise, toute une littérature importante se réalisa en anglo-normand produite des deux côtés de

la Manche. Parmi les manuscrits insulaires en français peut-on citer toute une gamme de genres variés : chansons de gestes ; romans arthuriens ; poésie des troubadours ; pièces théâtrales ; sermons ; hagiographies ; chroniques. En effet, certains écrivains de France travaillaient parfois sur sol anglais : Chrétien de Troyes (1135-1183) ; Marie de France (dates inconnues) ; Jean Froissart (1337-1405).

En revanche, jusqu'au XV^e siècle, cette littérature francophone se faisait aussi par les Anglais, tels que les œuvres de Robert Grosseteste (1175-1253), Jehan de Mandeville (Sir John Mandeville ; dates inconnues), et les œuvres de Johan Gower (1330-1408), l'auteur du *Mirour de l'omme* ; *Cinkante Ballades*, parmi d'autres ouvrages, et l'ami personnel de Geoffrey Chaucer ; en plus, ces Anglais polyglottes rédigeaient à leur aise ou en anglais ou en anglo-normand ou en latin.

Pierre Abélard -- L'Intentionnalisme

Dans le roman de Jehan d'Elleby, les personnages principaux, Lanz et Gwenhevre, sont tous deux fort influencés de l'humanisme d'Abélard. Humaniste et spécialiste du langage, avant Descartes, Pierre Abélard pratiqua le doute méthodique : « En doutant, nous nous mettons en recherche, et en cherchant nous trouvons la vérité (*Sic et Non*). » Avec le *Sic et Non* (1123), recueil de citations extraites des Pères de l'Église, Abélard chercha à résoudre les oppositions sur les questions présentant des contradictions. Par conséquent, Abélard inventa une science du langage qui doit étudier le sens des mots, un même mot pouvant avoir plusieurs sens.

En ce XII^e siècle à la fois -- humaniste et violent -- où les civilisations entrèrent en contact par le commerce mondial et les Croisades, Abélard fut aussi précurseur du dialogue interculturel. Il écrivit le *Dialogue entre un Philosophe, un Juif et un Chrétien* (1142), qui resta inachevé, et un autre ouvrage sur la morale : *Connais-toi toi-même* (*Éthique*). Sensible à la condition des Juifs dans la chrétienté médiévale, l'auteur souligna l'universalité virtuelle de l'Alliance abrahamique et les convergences entre le Décalogue et la loi naturelle, pour que Job soit reconnu comme juste et qu'il puisse apparaître propédeutique à l'Évangile. Le deuxième texte, *Connais-toi toi-même*, exposa avec vigueur -- non sans quelques formules paradoxales -- une éthique de la pure intention selon laquelle le seul péché serait la libre décision de haïr Dieu.

En effet, l'Intentionnalisme d'Abélard remplaça la justice biblique, « un œil pour un œil », ce qu'on va appeler depuis Abélard dans la justice anglo-saxonne « degrees », c'est-à-dire, par exemple, les différents grades d'intention selon l'acte : *first degree, second degree and third degree murder*.

Individualisme et Moralisme nouveau

Du XII^e au XIV^e siècles, jusqu'à Dante, l'influence des troubadours et romanciers francophones représentent la littérature germinale d'une nouvelle identité en Europe, d'abord transmise en Angleterre, grâce à Aliénor d'Aquitaine, ensuite en Allemagne et aux Pays-Bas, puis en Scandinavie, Espagne, et Italie.

Avec cette nouvelle culture individualiste, les conflits moraux chez Jehan d'Elleby ressemblent à ceux de Chrétien de Troyes et de Marie de France, représentant l'intentionnalisme d'Abélard -- chaque cas, chaque situation mérite une évaluation séparée et individuelle. Par exemple, dans les romans de Chrétien, l'aventure est désirée et poursuivie, afin de montrer le potentiel du héros et de l'héroïne.

Moralement rien n'est « noir et blanc » et jamais simpliste chez Jehan, Chrétien et Marie. Il y a moins de monologue intérieur chez Marie que chez Jehan et Chrétien, mais leurs protagonistes cherchent, parfois en vain, un équilibre moral en luttant les extrêmes : mesure/démensure ; charité/cupidité ; fidélité/infidélité ; jalousie/tolérance ; générosité/avarice.

Marie de France -- Activité littéraire 1160-1190

Marie de France, la plus ancienne poétesse de la littérature francophone, possiblement la demie-soeur du roi Henri II d'Angleterre, a beaucoup influencé les écrivains anglais avec ses lais bretons pleins d'atmosphère celtique, incluant les légendes arthuriennes. Auteure d'un *Isopet* (recueil de fables) et ses douze *lais*, Marie vivait près de la brillante cour d'Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine en Angleterre. Elle savait le latin, l'anglais, connaissant aussi Ovide, les romans antiques, et les contes des jongleurs bretons.

Les douze lais de Marie de France sont des compositions parmi lesquelles on distingue les lais « féériques » (*Lanval* ; *Yonec* ; *Guigemar*) et les lais plus « réalistes »

(*Eliduc ; le Laostic*), et dans tous ces textes se trouvent l'amour et les conflits moraux ou sociaux. Il est intéressant de noter trois tendances semblables chez Jehan et Marie ; premièrement, leurs manuscrits en anglo-normand ; deuxièmement, leurs études psychologiques d'un amour naturel, spontané, par lesquelles ni Jehan ni Marie ne prétend fonder une éthique de l'amour courtois. Pour eux, tel idéalisme chevaleresque serait illusoire et faux. Troisièmement, chez ces deux poètes d'Angleterre se trouve, par exemple, dans les lais de Marie, l'atmosphère enchantée : fées qui aiment les hommes (*Lanval*), hommes qui se transforment en garous (le *Bisclavret*).

Chrétien de Troyes -- Activité littéraire 1164-1183

C'est aussi à la tradition celtique que ce poète courtois et humaniste empruntera le cadre de ses romans en vers ; mais en l'interprétant librement, dans un sens original, adapté à ses propres soucis esthétiques et moraux. Voici ses cinq romans du cycle arthurien : 1) *Érec et Énide* (1170 ?) ; 2) *Cligès* (1176 ?) ; 3) *Lancelot ou Le Chevalier à la charrette* (entre 1177 et 1181) ; 4) *Yvain ou Le Chevalier au lion* (entre 1177 et 1181) ; 5) *Perceval le Gallois ou Le conte du Graal* (après 1181).

Enfin, chez ces trois poètes francophones du XII^e siècle, c'est surtout la psychologie de l'amour et la réintégration des amants dans la société qui comptent, ainsi que la tentative de rétablir un certain équilibre entre cet amour à deux, soit un amour conjugal ou un amour adultère, et les devoirs réciproques entre l'individu et la communauté plus large.